

Groupement d'Intérêt Professionnel en Soins Infirmiers

Paris, le 19 octobre 2006

Communiqué de presse

La réforme des études au sein de la filière infirmière doit être engagée sans délai sur le format LMD

Plus que jamais la profession infirmière souhaite continuer à apporter sa contribution afin de relever les défis de santé publique auxquels nous sommes confrontés.

Nous avons besoins de générer, grâce à nos dispositifs de formation, une dynamique de développement continu des compétences. Ces compétences sont exigées par les mutations et la complexification croissante des soins dispensés aux patients s'adossant sur des capacités de raisonnement clinique et de prise de décision en situation.

Comme toute profession, nous avons le devoir de produire des connaissances et des savoirs qui informent notre pratique et de transmettre nos valeurs et caractéristiques afin de forger l'identité infirmière.

Ces arguments motivent que nous réclamions la mise en place d'une filière universitaire organisée sur le format Licence/Master/Doctorat (LMD) issu des accords de Bologne permettant d'attirer les étudiants vers la filière, et de retenir les infirmières grâce a des parcours professionnels diversifiés et réactifs à l'évolution de la demande en soins.

En outre, au niveau européen, la France est l'un des trois derniers pays à ne pas avoir intégré le processus de Bologne pour les formations infirmières, or au regard des accords de Maastricht, l'harmonisation des formations et des diplômes s'impose pour permettre la libre circulation des travailleurs en toute sécurité pour les bénéficiaires des prestations fournies.

Les associations réunies au sein du GIPSI exhortent les pouvoirs publics rejoignant dans cette demande des étudiants de la FNESI, à lancer sans délai cette réforme et à en planifier l'opérationnalisation.

Il s'agit là de l'expression des professionnels issus de tous les champs d'activité infirmiers (pratique clinique généraliste et spécialisée, formation, encadrement et recherche) qui demandent qu'on les dote de dispositifs de formation leur permettant de poursuivre l'acquisition et le développement des compétences requises pour assurer leurs missions soignantes auprès de la population dans les années à venir.

Contact : Christophe Debout, Tel :06-82-18-75-73, mail : deboutc@aol.com

6 rue Jean Jaurès – 94190 VILLENEUVE ST GEORGES

Tél. : 01 43 89 53 08 – Fax : 01 43 82 67 20 – contact@gipsi.org - <http://www.gipsi.org>

Association loi 1901 enregistrée sous le numéro 09410133389, Préfecture du Val de Marne

